

ROAD STORY

868 route de Thil
31530 Menville
Tél : 05 61 85 25 39
Email : contact@roadstory.fr



CONTRAT DE PRÉVENTE

**NOUS RETOURNER DEVIS + CONTRAT COMPLÉTÉS ET SIGNÉS
POUR VALIDER VOTRE PRÉ-INSCRIPTION**

Noms, prénoms des participants	Nationalité	Date de naissance	Taille T-shirt
.....			
.....			

Adresse :

Numéro de téléphone mobile :

Adresse E-Mail :

En cas de partage de chambre avec un autre participant, veuillez indiquer son nom :

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UNE COPIE DES PASSEPORTS ET
PERMIS DE CONDUIRE EN COURS DE VALIDITÉ**

Règlement :

- Je règle la somme de 1 000 € (mille euros) pour valider ma pré-inscription.
- Quand la tenue du voyage sera confirmée, je réglerai le complément de l'acompte à hauteur de 40% du montant total, et je réglerai le solde au plus tard 60 jours avant le départ.

Mode de règlement (cocher le mode choisi) : *Nous n'acceptons pas les règlements par chèque.*

- ☐ Carte bancaire
un lien de paiement vous sera envoyé à réception de votre inscription par l'expéditeur : [APAYER.FR](https://apayer.fr)
- ☐ Virement bancaire (frais bancaire à la charge de l'émetteur)
une facture d'acompte vous sera envoyée avec le montant exact à payer

Annulation : seront retenus en cas d'annulation par le client les frais suivants

A plus de 60 jours du départ : 20 % du montant total du voyage

A plus de 45 jours du départ : 30 % du montant total du voyage

A plus de 30 jours du départ : 70 % du montant total du voyage

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant total du voyage

Dans tous les cas peuvent être facturés les frais de réservation des prestations qui seraient non remboursables. Les frais liés aux assurances ne sont pas remboursables.

En cas d'annulation d'une personne partageant une chambre avec un autre participant, le supplément chambre individuelle de ce dernier qui en résulte devra être réglé par la personne à l'origine de l'annulation.

Réalisation du voyage : la signature du présent contrat vaut acceptation d'un report à une date ultérieure en cas d'impossibilité de réalisation dû à la situation sanitaire.

Révision du prix : Conformément aux articles L.121-16-1 et L.121-21-8 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétraction.

L'organisateur est responsable de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat et s'engage à apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté.



Garantie financière souscrite auprès de l'APST

www.apst.travel

Je soussigné (nom, prénom) agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance et adhérer sans réserve aux conditions générales et particulières de vente de voyages figurant en annexe, **avoir été informé des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site www.diplomatie.gouv.fr** et de la nécessité de les consulter régulièrement jusqu'au départ, et avoir reçu le descriptif du voyage ainsi que les conditions de garantie des assurances souscrites.

Date : le / / 2026

REQUIS : SIGNATURE et mention manuscrite "Lu et approuvé, bon pour accord"

Comment avez-vous connu ROAD STORY ?

- ☐ Internet
- ☐ Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- ☐ Salon du 2 Roues
- ☐ Recommandation de votre entourage
- ☐ Je suis un client fidèle ayant déjà voyagé avec ROAD STORY

Quel voyage aimeriez-vous ou envisagez-vous de faire à l'avenir ?

.....